

Image not found or type unknown



Reconnaissance et droit de visite

Par **boddah**, le **18/01/2012** à **01:51**

Bonjour,

Je suis actuellement enceinte, mon conjoint est en conflit avec sa famille. Ils ne se parlent plus depuis presque 3 mois. (Sa famille lui a même dit lors d'une dispute qu'ils ne voulaient pas voir sa fille, ni même savoir lorsqu'elle sera née)

Mon conjoint voudrait que notre fille ne porte que mon nom et pas le sien. On a entendu parler d'une reconnaissance anticipée, mais s'il déclare être le père est-ce que sa famille pourra faire des démarches pour voir notre enfant? Alors qu'il le refuse? Ou dois-je déclarer l'enfant de père inconnu pour ne pas avoir ce souci?

Merci de vos réponses